



20

RAPPORT D'ACTIVITÉ

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA VALLÉE DE CHAMONIX MONT-BLANC

23

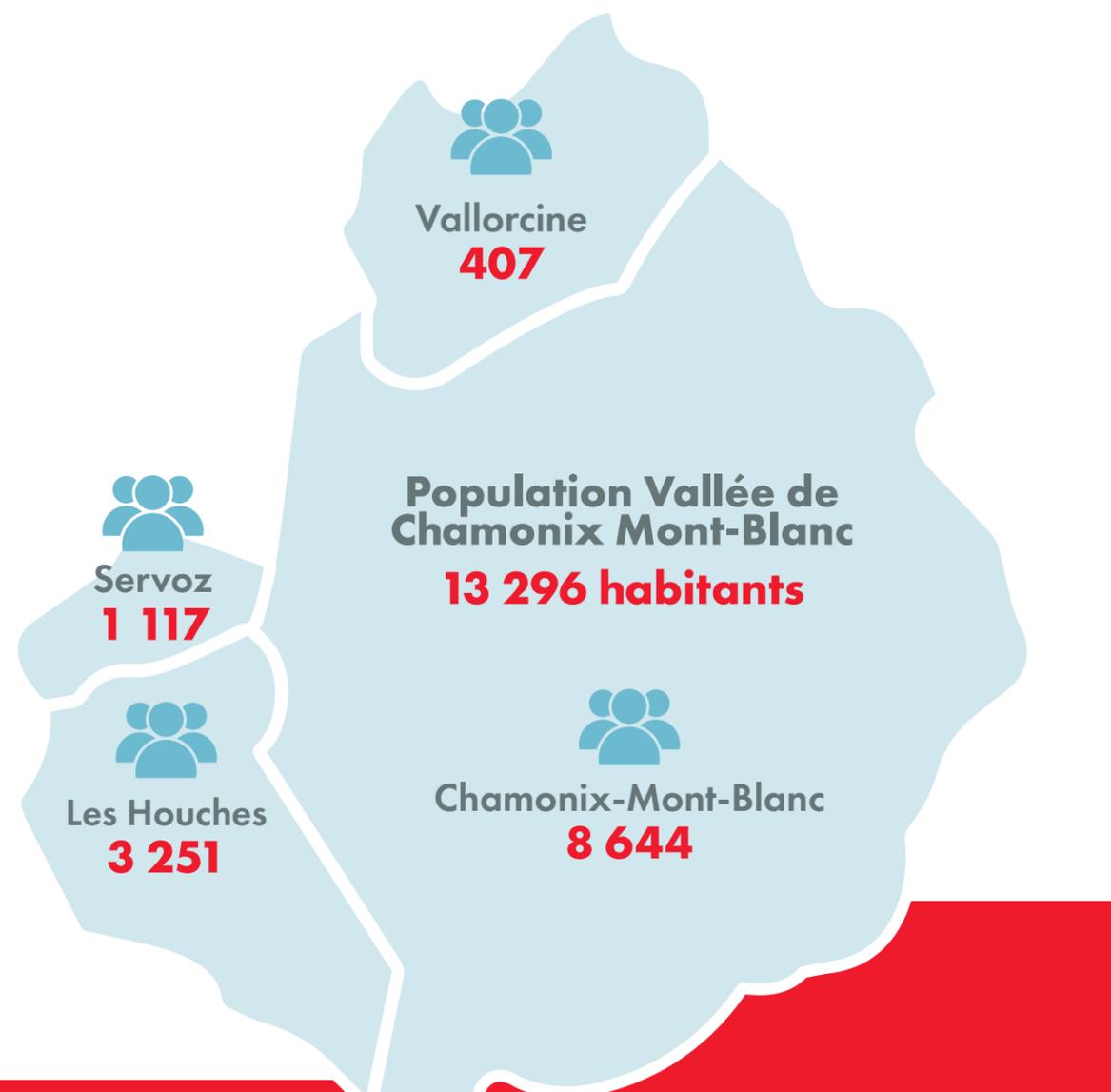


VALLÉE DE CHAMONIX
MONT-BLANC



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE CHAMONIX MONT-BLANC

SOMMAIRE



Les élus communautaires	4
Une gouvernance des compétences	5
Les équipes à votre service	6-7
Les ressources humaines	8-9
Les finances de la collectivité	10-11
Encourager l'éco-mobilité	12-13
Transition écologique	14-15
Aménagement planification territoriale	16
Coopération transfrontalière	17
Protéger notre cadre de vie	18-19
Renforcer le lien social	20-21
Eau et assainissement	22
Réduire et valoriser les déchets	23
Soutenir une économie responsable	24
Développer l'attractivité de la Vallée	25
Une politique culturelle active	26-27
Rayonner par le sport	28-29
Connecter le territoire	30
Informier et communiquer	31

Superficie du territoire 21 764 ha

- Chamonix-Mont-Blanc : 11 653 ha
 - Les Houches : 4 307 ha
 - Vallorcine : 4 457 ha
 - Servoz : 1 347 ha

- **Sites classés** (massif et balcon du Mont-Blanc, gorges de la Diosaz)

• 3 réserves naturelles

(Aiguilles Rouges, Carlaveyron, Vallon de Bérard)

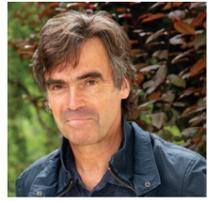
• Zone Natura 2000

Lits touristiques 82 370

- **20 180** lits chauds (hébergements professionnels)
- **62 190** lits diffus (résidences secondaires et location des particuliers)



UNE GOUVERNANCE LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES



Éric Fournier
Président (Chamonix)



Nicolas Évrard
1^{er} vice-président - Territoire et économie (Servoz)



Xavier Chantelot
2^e vice-président - Ressources humaines et culture (Les Houches)



Jérémy Vallas
3^e vice-président - Cohésion sociale et infrastructures (Vallorcine)



Hervé Villard
4^e vice-président - Transition écologique (Chamonix)



Cédric Désailoud
5^e vice-président - Tourisme (Les Houches)



Aurélie Beaufour
6^e vice-présidente - Sport (Chamonix)



Philippe Charlot
7^e vice-président - Transports et mobilités (Chamonix)



Ghislaine Bossonney
8^e vice-présidente - Finances (Les Houches)



Patrick Devouassoux
Conseiller délégué Infrastructures (Chamonix)



Catherine Favret
Conseillère déléguée Développement Économique (Les Houches)



Isabelle Moreau-Petitjean
Conseillère déléguée Sport et vie associative (Servoz)



Karine Miesuset
Conseillère déléguée Ressources humaines et mutualisation (Chamonix)



Christophe Bochaty
Conseiller délégué Transports (Les Houches)



Élodie Bavuz
Conseillère déléguée Aménagement, urbanisme, innovation numérique (Chamonix)



Aurore Termoz
Conseillère communautaire (Chamonix)



Bernard Ollier
Conseiller communautaire (Chamonix)



Charlotte Demarchi
Conseillère communautaire (Chamonix)



Isabelle Matillat
Conseillère communautaire (Chamonix)



François-Xavier Laffin
Conseiller communautaire (Chamonix)



Denis Ducroz
Conseiller communautaire (Chamonix)



Patrick Viale
Conseiller communautaire (Les Houches)



Isabel Lelièvre
Conseillère communautaire (Les Houches)



Myriam Bozon
Conseillère communautaire (Les Houches)



Mary Ferraro
Conseillère communautaire (Les Houches)



Stéphane Lagarde
Conseiller communautaire (Les Houches)



Martial Viollet
Conseiller communautaire (Servoz)

UNE GOUVERNANCE DES COMPÉTENCES

Le Conseil communautaire

Au sein du Conseil communautaire, les communes sont représentées par des conseillers communautaires issus des dernières élections, et répartis conformément aux statuts :

Chamonix-Mont-Blanc : 13 délégués

Les Houches : 10 délégués

Servoz : 3 délégués

Vallorcine : 1 délégué

Soit un total de 27 membres pour l'assemblée communautaire.

Le Président

Éric Fournier est le Président de la Communauté de communes.

Il est le chef de l'exécutif, exécute les décisions du Conseil communautaire et représente la collectivité dans les actes de la vie civile, ordonne les dépenses et les recettes. Il est responsable de l'administration constituée par l'ensemble des services de la Communauté de communes.

Le Bureau exécutif

Il s'agit d'un organe composé du Président, des 8 Vice-présidents, et de 4 autres élus désignés par le Conseil communautaire.

Le Bureau exécutif détermine les orientations stratégiques des politiques et des projets pilotés par la collectivité. Il est également chargé de suivre les affaires courantes et de préparer l'ordre du jour des réunions du Conseil communautaire.



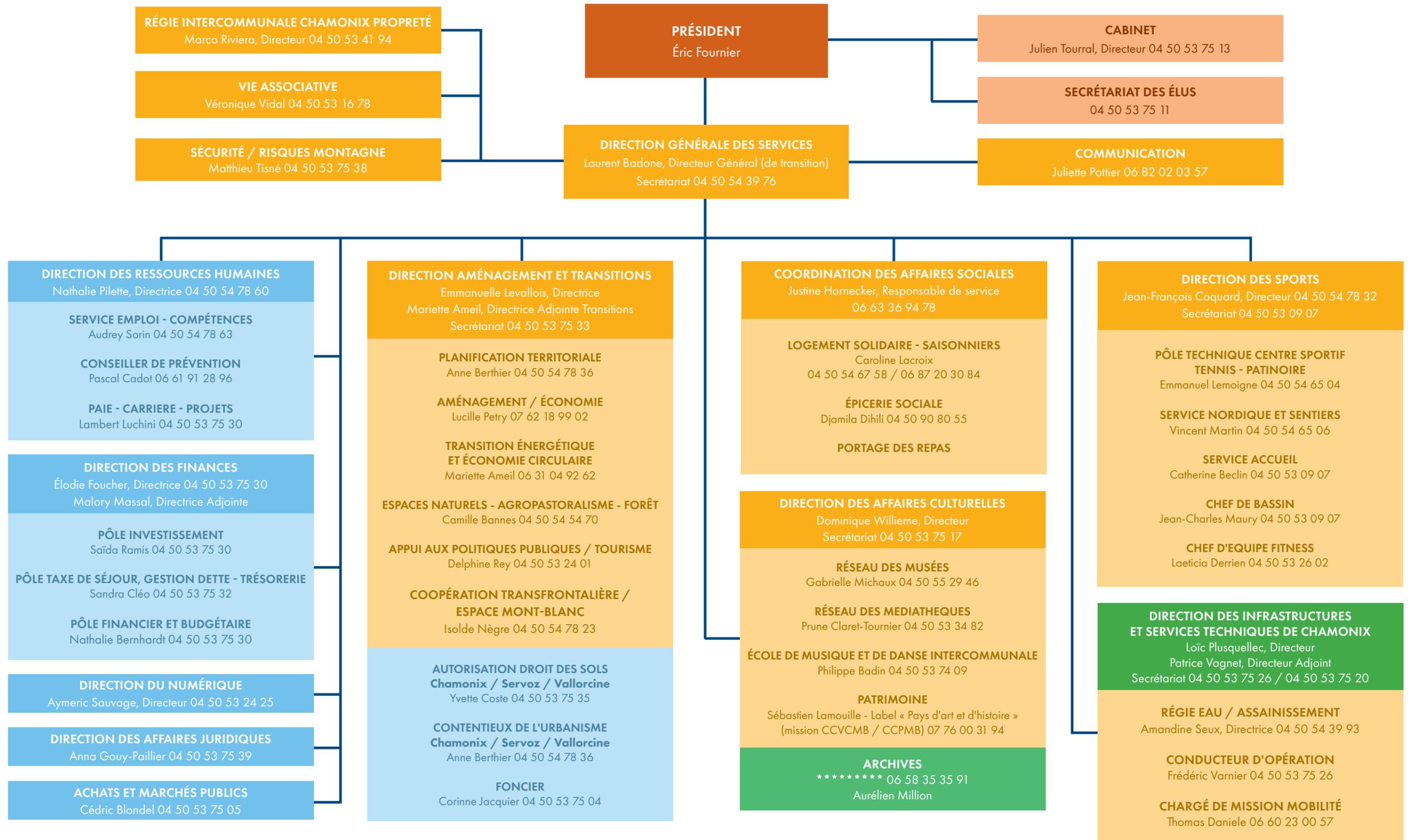
Les compétences

- **Planification territoriale** : Élaboration et révision du schéma de cohérence territoriale et du plan d'aménagement et de développement durable, organisation de la mobilité, élaboration d'un schéma territorial de la mobilité, étude et participation au déploiement d'un réseau d'équipement pour le haut débit (TIC), promotion de l'usage des TIC et de leur accessibilité au plus grand nombre, élaboration et mise en oeuvre des politiques territoriales transfrontalières,...
- **Développement économique** : Plateforme d'initiative locale,

soutien financier aux TPE-PME artisanales, commerciales et de service avec point de vente dans le cadre du dispositif ECOPROX, soutien aux associations de commerçants, actions relatives au développement du commerce de proximité, accompagnement à la valorisation et la promotion de l'activité pastorale, soutien aux mesures d'accompagnement à la gestion de la forêt et la filière bois.

- **Tourisme** : Office de tourisme intercommunal
- **Protection et mise en valeur de l'environnement** : Aménagement, entretien, balisage des sentiers de randonnée, élaboration et animation du Plan Climat Energie Territorial et soutien aux acteurs des secteurs environnementaux et énergétiques, création et animation d'une démarche de sensibilisation des populations au développement durable et bonnes pratiques environnementales, participation aux structures de concertation et aux procédures d'animation et de gestion des milieux naturels sensibles.
- **Politique du logement et du cadre de vie** : Elaboration d'un plan local d'Habitat intercommunal, soutien aux actions favorisant les économies d'énergie dans le bâtiment et l'habitat, création de logements saisonniers.
- **Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire** : Centre sportif Richard Bozon, terrains de football, tennis, stades de slalom, domaine nordique, médiathèques, école de musique et de danse intercommunale, musées.
- **Action sociale** d'intérêt communautaire : Mise en oeuvre d'actions dans les domaines du handicap, des services aux personnes dépendantes (EHPAD), création et gestion d'une épicerie sociale.
- **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.**
- **Ordures ménagères - déchets.**
- **Eau et assainissement** des eaux usées.

LES ÉQUIPES À VOTRE SERVICE



SERVICES COMMUNAUTAIRES

SERVICES COMMUNS

SERVICES COMMUNAUX MUTUALISÉS

LES RESSOURCES HUMAINES

Objectifs

La direction des Ressources Humaines organise les moyens humains nécessaires au bon fonctionnement des services de la Communauté de communes de la Vallée de Chamonix. Ces agents exercent à la communauté de communes, à la régie de la Vallée de Chamonix Propreté ou encore à la Régie de l'eau et de l'assainissement.

L'effectif communautaire

L'effectif communautaire est composé d'environ 270 agents qui exercent plus de 40 métiers différents : juriste, responsable de la commande publique, chef de projet, mais aussi maître composteur, animateur FITNESS, dameur, ou encore agent d'entretien des sentiers.

Outre les agents embauchés et rémunérés par la CCVCMB, l'organisation de la collectivité s'appuie également sur un principe de mutualisation des effectifs :

- mise à disposition de services intervenant partiellement sur des compétences communales et communautaires, dans le sens d'une mutualisation ascendante s'agissant d'agents communaux mis à disposition de l'intercommunalité, notamment au niveau des équipes de cadres et directeurs de service : Ingénierie des services techniques, directions générales, archives...
- de prestations de service, concernant les interventions des Services Techniques communaux des 4 communes auprès de la Communauté de communes, avec une valorisation au tarif horaire indexé de 50€/heure incluant les moyens matériels mis à disposition, le taux d'encadrement, etc.

Située sur un territoire touristique, la collectivité connaît d'importantes variations dans les effectifs du fait de la saisonnalité. Ainsi différents services fonctionnent avec un nombre important de saisonniers, tels que la direction des sports ou la direction de la culture.

Pour exemple, la réouverture du bassin extérieur de la piscine explique le pic constaté en juillet 2023, par rapport aux effectifs 2022. A

l'inverse, les variations constatées sur les mois de mars – avril (par rapport à n-1) sont dues aux aléas climatiques. Compte-tenu du faible enneigement sur le domaine nordique, un certain nombre de saisonniers ont souhaité anticiper la fin de leur contrat.

Réalisations

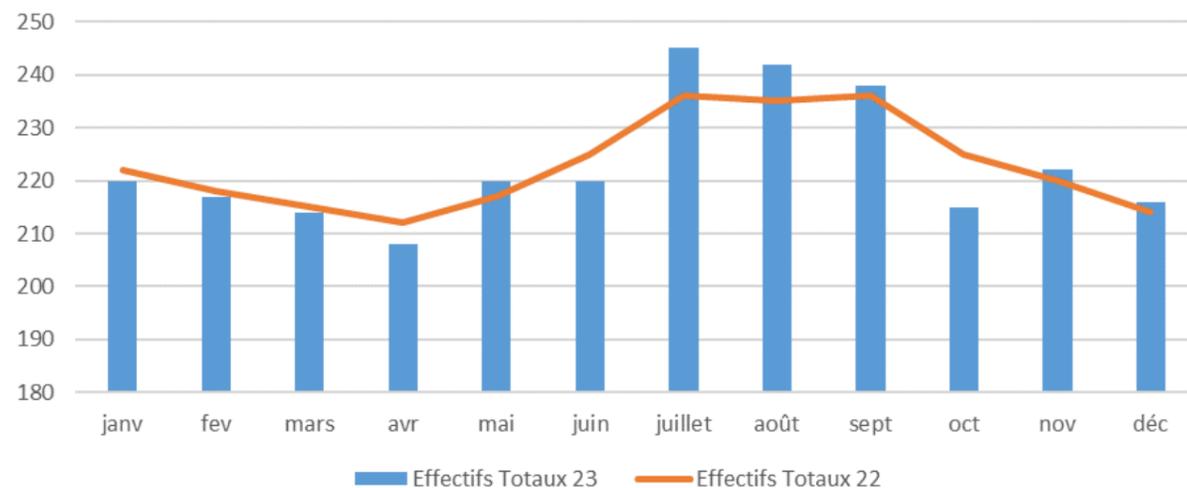
Depuis 2 ans, compte-tenu de l'inflation, un certain nombre de mesures réglementaires sont venues augmenter les dépenses de personnel, et généré une activité de gestion importante. Ainsi, plusieurs reclassements collectifs ont été mis en œuvre, provoquant la rédaction de nombreux arrêtés et avenants. Après de premières revalorisations en 2022, le point d'indice a connu une nouvelle augmentation. Par ailleurs, le territoire a été reconnu en fin d'année en « zone de vie chère ». cela permet aux agents de bénéficier d'une augmentation de 3% de leur traitement indiciaire, via la mise en œuvre de « l'indemnité de résidence ».

A l'instar des autres employeurs publics, la CCVCMB a connu des difficultés de recrutement et d'attractivité ces dernières années. Elle a donc décidé de déployer d'un plan d'attractivité et de fidélisation, qui s'est traduit notamment par une revalorisation générale des régimes indemnitaires (« primes »), et de nouvelles modalités de recrutement.

Pour la première année, la CCVCMB a entamé un partenariat avec la cité scolaire de Chamonix. Les agents RH sont allés à la rencontre des lycéens pour promouvoir les offres d'emploi saisonniers en avril, et sont revenus en novembre pour représenter les collectivités lors du forum des métiers organisé en novembre.

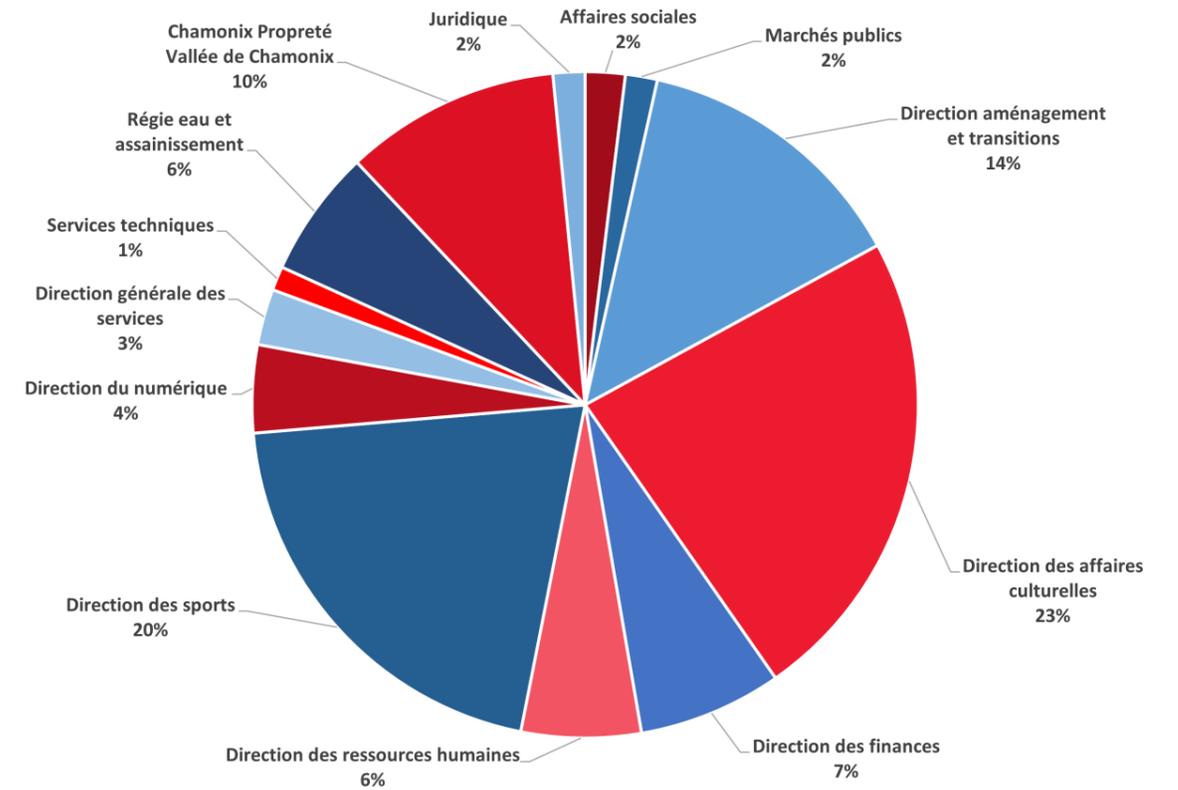


Évolution des effectifs (budget principal)



LES RESSOURCES HUMAINES

Répartition des effectifs par service



63% des agents sont des femmes
41 ans est l'âge moyen des agents
68% sont à temps plein
58,1% sont titulaires



LES FINANCES DE LA COLLECTIVITÉ

Après avoir débattu de ses orientations budgétaires, la collectivité vote son budget primitif en début d'année. Celui-ci peut faire l'objet de décisions modificatives dans le courant de l'année. L'ensemble de ces mouvements constituent les crédits ouverts sur lesquels porte l'exécution des dépenses et des recettes.

Le compte administratif retrace ensuite l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la collectivité entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année. La collectivité a un budget principal et des budgets annexes correspondant aux activités industrielles et commerciales (ordures ménagères, eau et assainissement, transports publics, ZAE La Vigie et Vallée de Chamonix Mont-Blanc Connectée).

FUNCTIONNEMENT

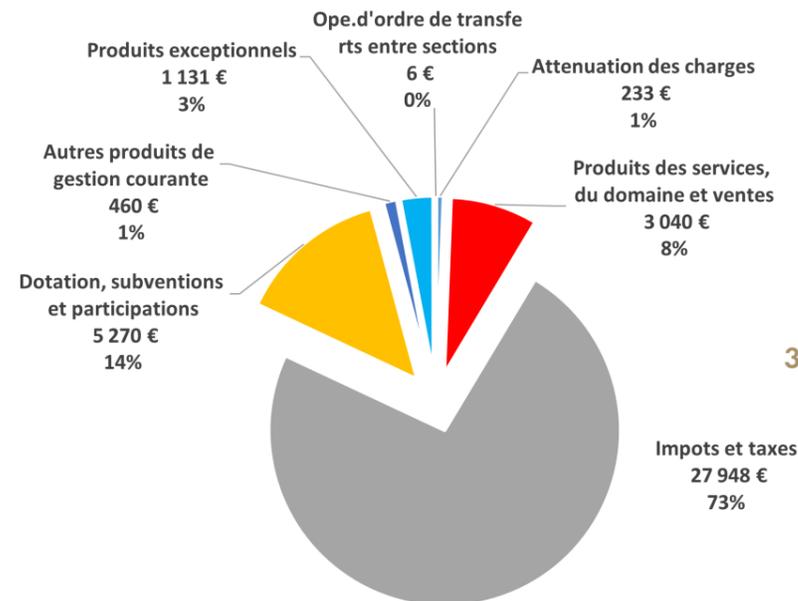
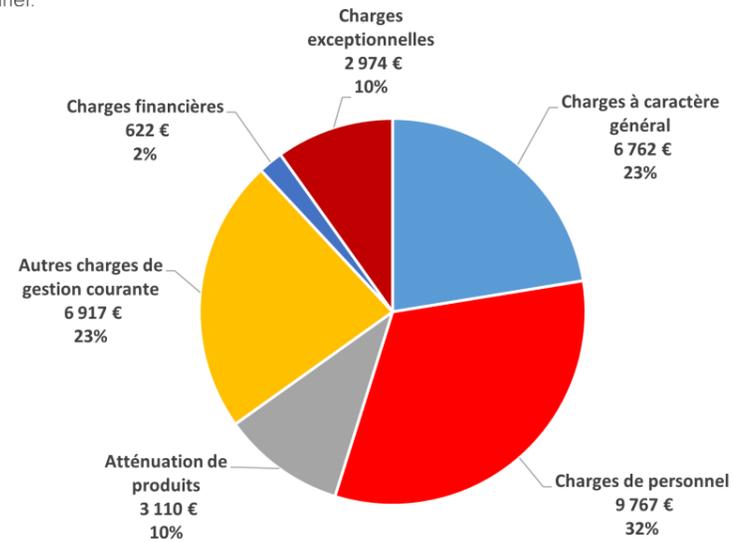
Le budget de fonctionnement comprend des dépenses courantes n'affectant pas le patrimoine intercommunal : frais de personnel.

frais de gestion (fluides, déneigement, fournitures, entretien courant, assurances ...), frais financiers (notamment intérêts des emprunts, ligne de trésorerie), autres charges de gestion courante (participation à la CCPMB, subventions aux associations, aux budgets annexes (transport), amortissements et provisions).

En recettes, cette section comprend les recettes fiscales, l'attribution de compensation de la TP (versement par les communes), la dotation globale de fonctionnement et autres dotations versées par l'État, la Région et le Département, les impôts indirects (taxe de séjour) les produits des services (recettes perçues sur les usagers : centre sportif, les musées...) et les autres produits.

Le solde des mouvements réels et récurrents de la section de fonctionnement est appelé l'épargne brute. Cette épargne doit servir à rembourser le capital de la dette en priorité.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 30 153 K€ (COMPTE ADMINISTRATIF 2023)



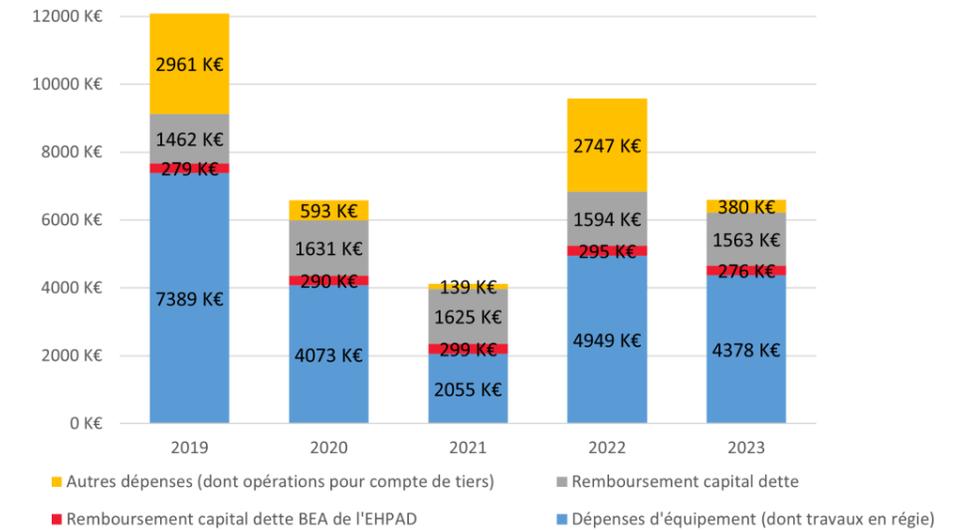
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 38 090 K€ (COMPTE ADMINISTRATIF 2023)

LES FINANCES DE LA COLLECTIVITÉ

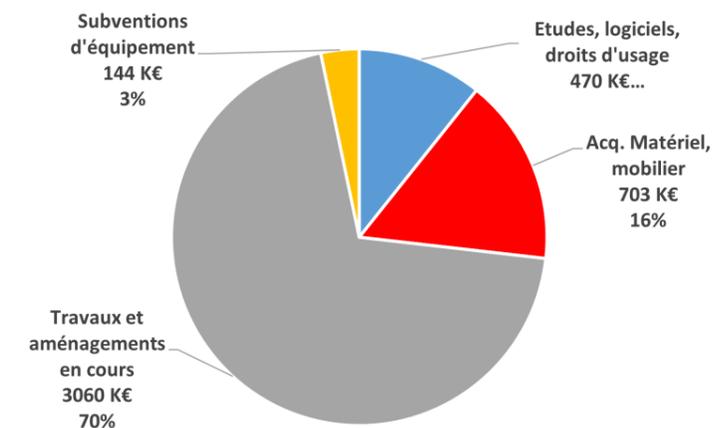
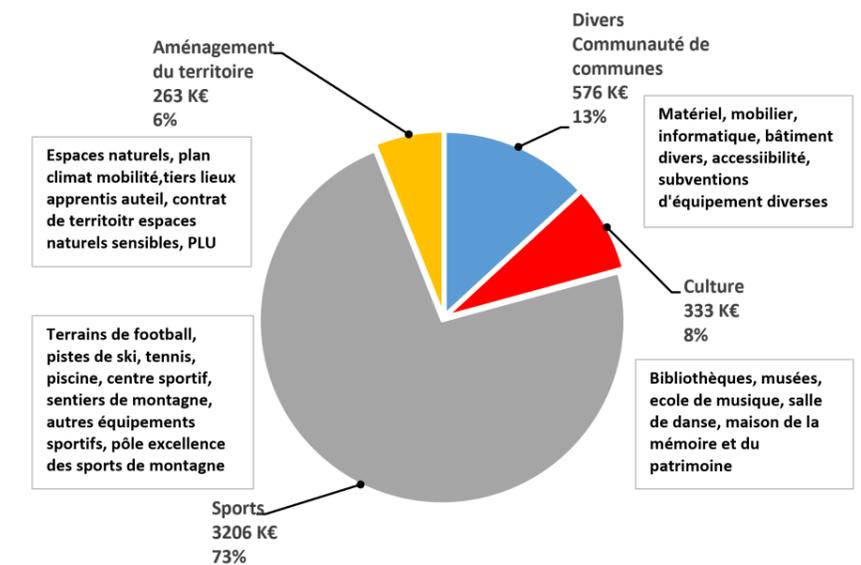
INVESTISSEMENT

La Communauté de communes investit fortement dans les services à la population : transports publics, école de musique et de danse, accès aux équipements sportifs et culturels, portage de repas, épicerie sociale, ainsi que dans les aides à la rénovation énergétique de l'habitat privé.

Répartition des dépenses réelles d'investissement : CA 2023 (dette + équipement)



DÉTAIL DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT : CA 2023 TOTAL 4 378 K€



DÉTAIL DES DÉPENSES RÉELLES D'ÉQUIPEMENT PAR NATURE : CA 2023 TOTAL 4 378 K€

ENCOURAGER L'ÉCO-MOBILITÉ

Réalisations 2023

- Poursuite du réseau de transport urbain avec le délégataire Mont-blanc bus sur la première partie de l'année
- Mise en œuvre d'une nouvelle délégation de service public de transport urbain avec un cahier des charges fort de nouvelles ambitions.

Transport urbain

- Délégation de service public avec Mont-Blanc Bus : 1^{er} janvier 2023 – 10 octobre 2023 :
Maintien du cadencement à la demi-heure en semaine sur les deux lignes principales du réseau urbain.
Lancement d'un appel d'offre pour la fourniture et pose d'une nouvelle station gaz afin d'assurer la recharge des quatre bus de 12m roulant au gaz naturel pour véhicules (GNV).
- Délégation de service public avec Transdev Chamonix depuis le 11 octobre 2023 :
Le nouveau contrat conclu entre Transdev et la CCVCMB définit une nouvelle offre de transport dans la vallée de Chamonix autour d'une ambition forte qui s'articule autour des axes suivants :
 - Augmentation quantitative de l'offre de transport
 - Amélioration de la desserte de proximité (hameaux et villages de la vallée)
 - Séparation des flux skieurs / résidents en hiver avec la création d'un réseau de bus distinct (skibus)
 - Nouvelle politique tarifaire
 - Planification du renouvellement du parc accompagné d'un plan d'investissement ambitieux (2 millions d'euros par an).

La mise en œuvre du nouveau contrat s'est traduit par de nombreux changements :

- Acquisition d'un bus articulé GNV (18m),
- Acquisition de trois autocars, trois bus de 12m, deux minibus,
- Passage des véhicules au HVO (biodiesel),
- Renouvellement avec le délégataire de transport des outils d'exploitation (paie, planning, ...),
- Mise en place d'un suivi en temps réel des bus,
- Déploiement de nouvelles cellules de comptage à bord des bus,
- Acquisition d'une boutique mobile,
- Mise en place d'un nouveau visuel pour le réseau de transport (livrée des véhicules, logo, signalétique aux arrêts),
- Création de 60 nouveaux arrêts,
- Création d'un site internet dédié,
- Déploiement de quatre distributeurs automatiques de titres de transports,
- Travaux d'aménagement des quais de l'arrêt Chamonix Sud Gare routière,
- Lancement d'un appel d'offre pour la mise en place d'un système billettique (valideurs à bord des bus).
- Augmentation de la capacité d'emport depuis et vers les remontées mécaniques de +50% pour l'hiver 2023/2024.
- Création de trois nouvelles lignes de nuit, sept lignes de proximité, augmentation des amplitudes des lignes régulières. Création de lignes « skibus » directes, augmentation de la fréquence en saison hivernale.



ENCOURAGER L'ÉCO-MOBILITÉ

Transport ferroviaire

- Renouvellement de la convention sur les accords tarifaires avec la Région Auvergne Rhône-Alpes et SNCF Mobilités pour le maintien du dispositif de « libre circulation ferroviaire » sur le périmètre communautaire.
- Poursuite des études sur le modèle socio-économique de la ligne Saint-Gervais - Vallorcine en lien avec la Région Auvergne Rhône-Alpes, maître d'ouvrage de l'étude.



Actions en faveur d'autres modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle

- Mise en place d'un dispositif d'incitation financière pour le covoiturage dans la cadre du Plan de Protection de l'Atmosphère et en partenariat avec les Communauté des communes : Pays du Mont-Blanc, Cluses Arve et Montagne.
Ce dispositif porté par la CCVCMB et cofinancé par les trois Communautés de communes partenaires rémunère les conducteurs à la place des passagers entre 2 et 4€ par km selon la distance effectuée. Les trajets sont ainsi gratuits pour les passagers. Les perspectives pour l'année 2024 s'évaluent à environ 5000 trajets incités dont l'origine et/ou la destination se situe sur le territoire de la CCVCMB.
- Participation des agents de la CCVCMB aux challenges :
 - Mai à Vélo (challenge organisé par la Fédération des Usagers de la Bicyclette) : 3500 km réalisés.
 - Mobilité Auvergne Rhône-Alpes : une journée où les agents sont invités à se déplacer autrement qu'en voiture individuelle : 40 trajets et 268 km réalisés en bus / train / vélo / marche / covoiturage...
- La CCVCMB dispose actuellement de 34 km d'aménagements cyclables tous types confondus (bandes cyclables, pistes cyclables, zones de rencontre, voies vertes, chaussées à voies centrales banalisées, ...).

Je covoit'
covoiturez • partagez • économisez



Études sur la mobilité

- Lancement d'un Plan de Mobilité Simplifié par la CCVCMB tant sur le volet du

transport de voyageurs que sur celui du transport de marchandises.

L'objectif est d'établir un plan d'actions à court, moyen et long terme pour envisager le futur des déplacements des biens et des personnes dans la vallée. Il a pour but de répondre aux enjeux sociaux et environnementaux des mobilités des habitants, touristes, travailleurs, et autres acteurs de la vallée.

- Réalisation d'une étude d'opportunité sur la mise en place de stationnement vélo sécurisé sur des poches de stationnement identifiés dans la cadre de l'Appel à Projet Mobil'Arve.
- Lancement d'une étude pour évaluer et qualifier les flux et les problématiques en matière de transport logistique, et l'opportunité des solutions pour répondre aux enjeux des livraisons.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Objectifs

- Accompagnement de l'adaptation du territoire au changement climatique
- Mise en œuvre du Contrat de Relance et de Transition Écologique approuvé par la CCVCMB et l'État en janvier 2022 devenu Contrat pour la réussite de la transition écologique.

Démarches transversales

- Fin du programme TEPOS, Territoire à Energie Positive, ayant permis d'engager la collectivité dans une démarche de « Vallée à Énergies Positives ».

- Territoire Engagé pour la Transition Écologique : poursuite de l'engagement de la CCVCMB et de ses communes dans cette démarche de labellisation qui vise à la mise en œuvre d'une politique de transition écologique par un outil opérationnel de management interne (amélioration de la transversalité entre les services des collectivités). L'outil est décliné selon deux volets d'actions : Climat – Air – Énergie (ex Citer'Gie), pour lesquels la collectivité est accompagnée par l'ADEME, et Économie Circulaire.



- Mise en œuvre de l'outil ClimaSTORY® créé par AURA-EE en 2019 : support ludique d'animation d'une réflexion collective sur l'adaptation au changement climatique, ClimaSTORY® a permis la rédaction commune d'un récit du territoire à 2050, la réalisation d'une cartographie de vulnérabilité du territoire de la vallée et, par une mise en situation des participants qui choisissent ensemble les solutions les plus pertinentes au regard des spécificités d'un territoire, la définition de solutions d'adaptation sur 5 thèmes d'activités économiques : Agriculture et forêt / Industrie / Tourisme, commerce et artisanat / Sécurité et santé / Aménagement, gestion des ressources et de la biodiversité.

- En parallèle de ClimaSTORY®, la CCVCMB a bénéficié d'un accompagnement de l'ADEME pour la réalisation d'un diagnostic de vulnérabilité du territoire qui permet de hiérarchiser les enjeux d'adaptation au regard de l'évolution de l'exposition au risque et de la sensibilité du territoire à cet impact.

- Renouveau de la Labellisation Flocon Vert (voir page « Tourisme »).

- Mise en œuvre du Plan de Protection de l'Atmosphère 2019-2023 à l'échelle de la Vallée de l'Arve pour limiter les émissions de polluants atmosphériques des secteurs suivants, notamment :

- Transport : Mise en place du Fonds Air Véhicule (aide financière au renouvellement du parc de véhicules légers

professionnels vers des modèles plus vertueux), poursuite des mesures spécifiques de limitation de vitesse en saison hivernale et de soutien des projets d'infrastructure ferroviaires, promotion des dispositifs de covoiturage et de mobilité cyclable.

- Résidentiel : Interdiction des foyers ouverts, mise en place du Fonds Air Bois + Énergie renouvelable pour convertir les systèmes de chauffage au bois non performants vers des systèmes plus vertueux.

Réalisations 2023

Transitions énergétiques

- Elaboration d'un Schéma Directeur des Énergies : lancement de la démarche en 2023 pour aboutir à un plan d'actions en 2024 visant à la maîtrise des énergies (réduction de la consommation) et à la production d'énergies renouvelables dans la Vallée afin d'atteindre l'ambition d'une « Vallée à Énergies Positives ».
- Dans le cadre de la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables promulguée en mars 2023, mise en œuvre du recensement des Zones d'Accélération des ENR dans chacune des quatre communes de la CCVCMB.
- Etude de projets d'énergies renouvelables par les communes de la Vallée et/ou la Communauté de Communes : Réseau de Chaleur de Chamonix, extension du réseau de chaleur de Vallorcine, Développement de la Méthanisation sur la STEP des Trabets aux Houches, développement de l'hydro-électricité...
- Poursuite de la rénovation des bâtiments publics.
- Mise en place des Ateliers de la Transitions : deux sessions par an (printemps, automne) permettant de sensibiliser les acteurs locaux, la société civile et les socio-professionnels aux bonnes pratiques et d'informer sur les outils et les moyens de financer votre transition écologique ou encore de communiquer sur des évolutions réglementaires en matière de transition : intervention de la banque de France sur les évolutions de la cotation des entreprises, économie circulaire : achat durable et éco-conception, la gestion des bio-déchets, loi sur les énergies renouvelables, énergie renouvelable & fond chaleur...



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Organisation du village des solutions durables en septembre 2023.
- Partenariat avec ATMO pour la mise à disposition de la Captothèque : micro-capteur de mesure de particules fines pour les particuliers.

Économie Circulaire

- Engagement de la révision du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
- Étude pour la réalisation d'une 2^e ressourcerie au sein de la Vallée, sur la commune de Chamonix-Mont-Blanc
- Participation à la réflexion pour le développement d'une matériauthèque à l'échelle du SITOM des Vallées du Mont-Blanc
- Déploiement du compostage conformément aux dispositions de la loi Anti-Gaspillage pour une économie circulaire qui vise le tri à la source des biodéchets pour les socio-professionnels mais aussi pour les particuliers au 1^{er} janvier 2024 : implantation de composteurs de quartier, en pieds d'immeuble, promotion du compostage dans l'habitat individuel, étude sur la gestion des biodéchets auprès des socio-professionnels.



- Gobelets consignés : mise en place d'une solution de contenants réutilisables consignés pour les cafés / restaurants du territoire, caution de 1 € avec retour du gobelet chez n'importe quel café partenaire ; cette action a été soutenue par la CCVCMB dans le cadre d'une convention de projet avec l'association Zéro Déchet Mont-Blanc qui se charge de prospecter les établissements, sensibiliser leurs salariés, et assurer la répartition des stocks, 4 établissements partenaires en 2023.

Soutiens financiers

- Démarches de soutien à la rénovation énergétique de l'habitat privé avec 2 à 3 permanences par mois et des accompagnements à domicile (Information énergie gratuite en présence d'un

conseiller énergétique ; en savoir plus : www.hsre.fr).

- Attribution de nombreuses aides financières concourant à la politique de transition : Fonds Air Bois, Prime Énergie Habitat, Fonds Air Gaz, Aide à l'audit énergétique des copropriétés, Fonds Air Véhicules.
- Transition écologique à l'école : renouvellement de l'engagement de la CCVCMB au programme « Watty à l'école » proposé par Éco CO2 ; démarche à destination des écoles volontaires qui permet, parmi les thèmes choisis par l'enseignant, à travers 3 ateliers d'environ 1h30 par classe, d'aborder les énergies, le réchauffement climatique, le chauffage et la climatisation, l'eau, l'éclairage, les déchets, les appareils électrique, l'éco mobilité ; en 2023-2024 ce sont 11 classes de la Vallée qui ont bénéficié de ce programme soutenu financièrement par la CCVCMB.

Soutien de la Communauté de Communes aux Partenaires

- Centrale Villageoise : Soutien financier de la CCVCMB pour le développement d'une coopérative citoyenne de production d'énergie locale « Toits des Cimes ». L'objectif est de mobiliser la participation et l'épargne des habitants au service de projets locaux de production d'énergies renouvelables. Le 1^{er} site qui accueille des panneaux photovoltaïques concerne la toiture du centre technique municipal (2024).
- Écotrivélo : soutien financier et matériel de la CCVCMB à l'association qui poursuit deux objectifs : d'une part, collecter les biodéchets de professionnels de la vallée de Chamonix (restaurants, hôtels, bars, cantines) en vue de les composter localement. Les tournées sont effectuées à vélo, dans un souci de proximité et de respect de l'environnement ; d'autre part, accompagner une partie de ses adhérents professionnels au compostage en autonomie dans une logique de traitement du biodéchets au plus près de sa zone de production. Cette démarche contribue pleinement aux objectifs de réduction des déchets produits sur le territoire.
- SYANE : adhésion de la CCVCMB au Syndicat des énergies et du numérique de Haute-Savoie qui apporte son expertise, initie des projets innovants et accompagne les collectivités du territoire de la conception à la réalisation et au suivi de leurs actions.

AMÉNAGEMENT PLANIFICATION TERRITORIALE

Objectifs

- Élaboration, révision et modification des documents cadres de planification.
- Organiser le développement d'un territoire en veillant à l'équilibre entre la protection des espaces naturels, agricoles et forestiers d'une part et le développement urbain d'autre part.
- Intégrer les enjeux tels que les transports, l'habitat, l'environnement, l'énergie, l'emploi, l'offre de services, la mixité sociale, la protection de la ressource en eau, de la biodiversité, de la qualité de l'air...
- Veiller à la compatibilité des projets de construction et d'aménagement avec ces documents de planification.

Réalisations 2023

Plans locaux d'urbanisme

- PLU Chamonix : approbation de modification n°10 qui vise à l'intégration de clauses de mixité sociale pour les hébergements hôteliers et touristiques, à l'abaissement du seuil de mixité sociale pour les opérations de logements, à l'élaboration d'orientations d'aménagement et de programmation pour deux secteurs « Les Crêts » et « Les Saubérands » ainsi qu'à l'évolution de points réglementaires.
- PLU Chamonix, révision générale : actualisation nouveau débat du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (débattu en mai 2024), élaboration du futur PLU menée tout au long de l'année 2023 et 2024 pour être finalisée en 2025.
- PLU Servoz, révision générale : élaboration des différentes pièces réglementaires du futur PLU (plan de zonage, règlement, orientations d'aménagement et de programmation – OAP sectorielles et thématiques) pour être finalisée en 2025.
- PLU Les Houches, modification n°1 pour prendre en compte les jugements d'annulation partielle du PLU approuvé en 2017, pour intégrer des clauses de mixité sociale pour les opérations de logements et pour faire évoluer une OAP afin de permettre la réalisation d'une opération de construction de logements, notamment à destination de la population permanente : mise au point du dossier, enquête publique en décembre 2023 pour une approbation de la modification intervenue en avril 2024.
- PLU Vallorcine : procédure de modification n°1 engagée pour faire évoluer des points réglementaires et actualiser 2 OAP du PLU approuvé en février 2020.

Plan Local de l'Habitat

- Révision en cours du PLH : études engagées en 2023, définition des enjeux et plan d'actions pour l'élaboration d'un PLH pour la période 2023-2030.

Plan de Mobilité Simplifié

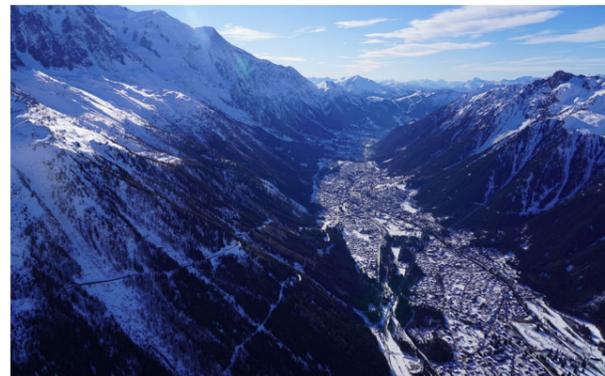
- Élaboration d'un plan de mobilité simplifié pour la Vallée de Chamonix : diagnostic validé en septembre 2023.

Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi)

- Élaboration d'un RLPi souhaitée par les élus en 2021 à l'échelle de la Vallée de Chamonix (seule la commune de Chamonix disposant d'un Règlement Local de Publicité en vigueur) pour permettre de réglementer les autorisations d'urbanisme de la publicité, des enseignes et des pré-enseignes afin de veiller aux objectifs d'une part de préservation des paysages et du cadre de vie et d'autre part de développement économique des territoires.
- Débat sur les grandes orientations du RLPi intervenu en juin 2023.
- Rédaction du futur règlement en cours (arrêt du projet avant d'être soumis à enquête publique prévu fin 2024).

Schéma de cohérence Territoriale Mont Blanc Arve Giffre

- Document cadre de planification territoriale à l'échelle de quatre Communautés de communes (Pays du Mont Blanc, Montagnes du Giffre, Cluses-Arve et Montagne et Vallée de Chamonix Mont Blanc) qui définit les grandes orientations d'aménagement et de développement de ce territoire à l'horizon de 20 ans.
- Arrêté préfectoral de périmètre prescrit en décembre 2017 et prescription d'élaboration du SCOT en décembre 2022.
- Études d'élaboration : diagnostic validé en juin 2023, travail en ateliers thématiques au 2^e semestre 2023.



COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

Objectifs

- Structuration de la démarche de coopération transfrontalière Espace Mont-Blanc.
- Élaboration et mise en œuvre de projets autour d'enjeux communs dans des programmes de développement permettant la mobilisation de crédits financiers.

Réalisations 2023

- Adoption de la Déclaration d'Intention pour la création d'un Groupement Européen de Coopération Territoriale pour doter l'EMB d'une structure juridique en mai 2023.
- **Plan Intégré Territorial multi-thématique (PITER)** : Engagement des 3 pays et de 15 partenaires dans ce programme cofinancé à 80% par le programme européen ALCOTRA 2021-2027 (FEDER) avec comme chef de file le Département de Haute-Savoie qui a fixé comme ambition de « Renforcer une communauté transfrontalière pour s'adapter face aux mutations climatiques et sociétales du territoire » ; programme s'échelonnant sur la période 2024-2028 pour un budget maximal par PITER+ de 7,1M€ pouvant bénéficier d'une subvention FEDER de 5,7M€ ; dépôt de la stratégie en janvier 2024.
- **Séjours transfrontaliers 2023** : 4 séjours itinérants de 5 jours proposés à 12 jeunes par séjour âgés de 12 à 15 ans dans les 3 pays avec comme nouveauté en 2023 l'animation d'ateliers (glaciologie, journalistique et réalisation d'un podcast).



- Le 18 septembre 2023 à Orsières : Rencontre annuelle du réseau des professionnels de l'interprétation du patrimoine naturel et culturel, réseau créé grâce au projet « Parcours d'Interprétation du Patrimoine Naturel et Culturel » cofinancé par le programme

européen ALCOTRA dans le cadre du PITER PARCOURS ; charte de fonctionnement de ce réseau en cours de signature et programmation de formations et newsletter simplifiée coordonnées par le secrétariat de l'EMB en cours d'élaboration.

- **E-Bike** : projet visant à améliorer et diversifier les itinéraires VTT en Val Ferret Italien, Val Veny et en bas de la Vallée de Chamonix. Une navette dédiée aux VTTistes est créée entre Chamonix et Courmayeur. Une partie des travaux ont été réalisés à l'automne 2023.
- **Respiration Jeunesse** : Organisation durant 15 mois à partir de mars 2023 d'une série de formations sur le changement climatique dans les écoles et à l'occasion d'évènements sportifs au profit de 150 jeunes en Région du Val d'Aoste et 150 jeunes Français (Savoie et Haute-Savoie) ; le projet prévoit également des séjours transfrontaliers pour des jeunes de 12-13 ans avec notamment des rencontres de professionnels de la montagne et des scientifiques.
- **PrévRisk-CCVCMB** : premier projet décliné de la feuille de route pour l'adaptation aux effets du changement climatique dans l'Espace Mont-Blanc. Lancé en octobre 2023 pour 3 ans, PrévRisk vise à approfondir l'étude scientifique des risques naturels et à organiser une vaste campagne de sensibilisation et d'information.
- **Dahu** : lancé en octobre 2023 pour 3 ans, projet qui vise, d'une part, à acquérir des connaissances à travers l'archéologie, le patrimoine bâti et les collections d'œuvres d'art (par des fouilles et prospections archéologiques, des inventaires en alpage et en haute-vallée, des études de collections), d'autre part créer / rénover des sites culturels comme le Musée du Mont-Blanc et produire des contenus sur les paysages d'altitude en Haute-Savoie et en Vallée d'Aoste à travers le temps, et enfin impliquer la population à travers des animations et activités culturelles.



PROTÉGER NOTRE CADRE DE VIE

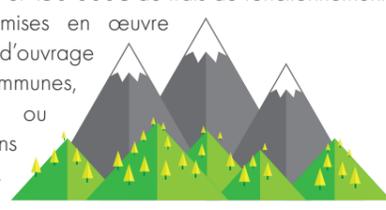
ESPACES NATURELS

Objectifs de la politique environnementale

- Mettre en valeur et préserver les espaces naturels remarquables du territoire (site classé du Mont Blanc, des Gorges de la Diosaz, site Natura 2000, trois Réserves Naturelles Nationales...).
- Valoriser les activités agricoles, pastorales et forestières, productrices de valeur ajoutée et contribuant à l'entretien des paysages et à la préservation de la biodiversité.
- Sensibiliser, éduquer les publics à la préservation du patrimoine naturel et au développement durable.
- Assurer la conciliation des usages face à l'accroissement de l'attractivité de notre territoire, de l'évolution des pratiques de loisirs et de sports et garantir la préservation des ressources naturelles exceptionnelles.

Réalisations 2023

Espaces naturels

- Approbation du Contrat Départemental Haute-Savoie Nature, conclu dans le cadre de la politique naturelle du Département, visant à mettre en œuvre une politique globale de préservation et de valorisation du patrimoine naturel au travers d'orientations et d'objectifs déclinés en 10 actions représentant un coût de près de 3 M€ d'investissement et 150 000€ de frais de fonctionnement. Actions pilotées et mises en œuvre sous maîtrises d'ouvrage publiques (communes, CCVCMB, SM3A) ou privées (Associations foncières pastorales, Office de Tourisme) :

 Labellisation Espace Naturel Sensible, vergers, lutte contre les espèces invasives floristiques, connectivités écologiques, espèces emblématiques du territoire, zones humides, haute-montagne, Col des Montets, stratégie pastorale, plan de sensibilisation,...
- Réalisation de l'étude Trame Noire permettant un état des lieux du patrimoine nocturne.
- Fréquentation dans les espaces naturels :
 - Mise en œuvre d'outils de régulation : interdiction baignade Lac Blanc et Chéserys à Chamonix, déclaration de bivouac dans les réserves naturelles, aménagements pour canaliser les flux sur les sentiers...
 - Campagne de communication et de sensibilisation aux enjeux des espaces naturels (affiches, vidéos diffusées dans les gares des remontées mécaniques), formation des socio-professionnels et professionnels du tourisme, maraudage auprès des usagers et visiteurs...

- Natura 2000 : Poursuite de l'animation par la Communauté de Communes du site Natura 2000 des Aiguilles Rouges qui s'étend sur plus de 9 000 hectares : campagne de sensibilisation « Montagne en Partage » dans son 1^{er} volet hivernal, résultat d'un travail partenarial, avec réalisation et impression d'une carte (type plan des pistes) des sensibilités hivernales de la faune ainsi que des bonnes pratiques à adopter en hiver, réalisation d'une exposition et d'un clip-vidéo, renouvellement du balisage et du panneautage sur le chantier de Chailloux.

Alpages

- Renouvellement du Plan Pastoral Territorial conjoint avec la CC du Pays du Mont-Blanc pour la période 2023-2028.
- Engagement de la CCVCMB dans un projet agro-environnemental et climatique 2023-2027 aux côtés des Communautés de communes du Pays du Mont Blanc et Montagnes du Giffre : dispositif permettant la mobilisation de crédits au profit des agriculteurs du territoire pour valoriser leurs pratiques respectueuses de l'environnement.
- Poursuite de l'engagement de la CC en matière de suivi de la prédation du loup sur le territoire, accompagnement des éleveurs et mise en place d'animations afin de sensibiliser les professionnels du tourisme, les particuliers et les visiteurs sur les enjeux de la cohabitation avec les chiens de protection.



Forêts

- Réflexions partenariales (SYANE, association des communes forestières de Haute-Savoie) sur l'opportunité de développement de la filière bois-énergie avec un temps fort en octobre 2023 à Chamonix.
- Réalisation d'une route forestière « Châtelard-Col de Voza » sous maîtrise d'ouvrage de la CCVCMB sur les communes de Passy, Saint-Gervais-les-Bains, Les Houches ; Objectif : répondre aux enjeux de production et de protection du massif forestier ainsi qu'aux enjeux liés aux ressources pastorales ; Création d'un linéaire de 13 km en s'appuyant sur près de 9 km de pistes existantes et création de 10 places de dépôt / Coût total de l'opération 1 442 858€ HT bénéficiant d'une subvention FEADER de l'Union Européenne, Ministère de l'Agriculture et Conseil Savoie Mont Blanc à hauteur de 1 154 286€ / Inauguration de la Route Forestière le 7 Juillet 2023 .
- Renouvellement de la Charte Forestière en partenariat avec la Communauté de communes du Pays du Mont-Blanc (en cours).
- Lancement de la réalisation du schéma de desserte de la commune de Chamonix Mont-Blanc.

PROTÉGER NOTRE CADRE DE VIE

Animations

- Renouvellement de la convention de coopération avec le Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie (ASTERS) pour l'animation et la sensibilisation au développement durable dans les Réserves Naturelles des Aiguilles Rouges, de Carlaveyron et du Vallon de Bérard pour la période 2023-2028 : animations auprès des scolaires, maraudage au sommet du Brévent, sensibilisation au Chalet du Col des Montets sur les Réserves Naturelles,...
- Chalet du Col des Montets : lieu d'accueil du public ouvert à tous de mai-juin à mi-septembre (+ vacances de la Toussaint) ; lieu de promotion et d'animation autour de la nature, de la biodiversité, de la faune et des enjeux d'adaptation au changement climatique... ; mise en place d'une nouvelle offre de buvette/restauration gérée par l'équipe d'accueil et d'animation du Chalet du Col ; aménagement de sentiers d'interprétation familiaux à proximité immédiate du chalet ; présence d'animateurs nature de la CCVCMB et de l'association des Réserves naturelles des Aiguilles Rouges tout au long de l'été.



- Maison du Lieutenant : centre d'interprétation de l'agriculture de montagne ouvert au public en période de vacances scolaires du mercredi au samedi, possibilité de visites de la maison, découverte d'expositions, animations de groupes, ateliers, accueil de scolaires, ... ; ouverture en juin 2023 de la Table du Lieutenant, buvette-restauration s'attachant à une offre de restauration faite à partir de produits locaux, animations d'ateliers et événements en période d'ouverture de la Maison du Lieutenant.
- Les deux sites (Chalet du Col des Montets et Maison du Lieutenant) font partie du réseau des structures d'interprétation des patrimoines naturel et culturel de l'Espace Mont-Blanc.

Soutien apporté aux associations

- Centre de Recherche des Ecosystème d'Altitude (CREA Mont Blanc) : renouvellement de la convention d'objectifs 2023-2026 avec l'octroi d'une subvention de fonctionnement.
- Association des Réserves Naturelles des Aiguilles Rouges : mise en œuvre de la convention d'objectifs 2022-2026 avec l'octroi d'une subvention de fonctionnement.
- Le Lien Naturel : association qui vise à accompagner la transition écologique par le lien à la nature et l'intelligence collective dans les organisations et les écoles, subvention de fonctionnement allouée.
- Soutien financier aux projets des Associations Foncières Pastorales.

4 éco-compteurs pour mesurer la fréquentation des sites naturels pendant l'été

40 000 visiteurs au Chalet du Col des Montets

312 participants à la semaine de la nature
36 interventions scolaires soit 942 élèves

Animations
CCVCMB / ARNAR / ASTERS
11 conférences, 11 animations, 679 participants
270 participants à « Réserve ton vendredi »

Forte augmentation de la participation aux animations

Maison du lieutenant
5 000 visiteurs

1332 participants aux animations
2 200 couverts à La Table du Lieutenant

RENFORCER LE LIEN SOCIAL

LOGEMENT ET ACCUEIL DES SAISONNIERS

Objectifs

- Animation du Programme Local de l'Habitat (PLH).
- Actions en faveur des personnes nécessitant un accompagnement spécifique en terme de logement : personnes âgées (EHPAD), et travailleurs saisonniers (aménagement d'aires d'accueil, dispositif « logements solidaires » d'intermédiaire locatif entre propriétaires et employeurs).
- L'espace Saisonnier, assuré par France Services, vise en particulier l'insertion sociale et professionnelle du public pluriactif dit « saisonnier » et travaille avec les entreprises pour leurs salariés concernant le logement, la formation ou la santé.

SOLIDARITÉ ET ACTIONS SOCIALES

Objectifs

- Répertoire des besoins dans la Vallée en matière de lutte contre la précarité, de soutien aux personnes en situation de handicap, d'aide aux personnes âgées.
- Renforcer le lien et la mixité sociale dans la Vallée.

Actions en faveur des personnes âgées

- aide à domicile : 197 personnes aidées par les associations locales ADMR et ASSAD avec le soutien financier de la CCVCMB.
- Repas des aînés intercommunal (345 personnes) et colis de fin d'année (865 colis).
- Portage de repas : une équipe de 2 livreurs en équivalent temps plein pour 31 000 repas livrés au profit de 215 bénéficiaires.

Épicerie sociale

- Facilite l'accès aux denrées alimentaires de qualité afin de limiter la précarité alimentaire pour les habitants de la vallée, en favorisant l'accès à des produits à « coûts modérés »
- Favorise la mise en place d'actions de sensibilisation : budgétaires, de santé et d'alimentation, en impliquant les usagers de la vallée

Soutien financier

- aux associations ayant des actions à vocation sociale,
- pour la mise en œuvre du dispositif « France Services » en direction des publics sollicitant une aide et des conseils dans leurs démarches administratives, mené par l'association Faucigny Développement, porteuse du Label.

Épicerie sociale
18 bénévoles
81 personnes aidées
1152 passages

3 813 Kg de denrées alimentaires distribuées, dont une partie est issue de dons récoltés lors des collectes organisées avec la Banque Alimentaire et les supermarchés partenaires

Coût réel de produits distribués
14 030 €

Logement / saisonniers
36 logements mis à disposition des saisonniers hiver-été dans le cadre de l'agence sociale solidaire
Le dispositif concerne 20 employeurs partenaires
30 places en véhicule aménagé à Chamonix en hiver

Espace saisonnier
493 saisonniers ont bénéficié d'un accompagnement
Guide de la saisonnalité et site internet dédié



RENFORCER LE LIEN SOCIAL

Épicerie sociale
5 ateliers cuisine famille
4 ateliers coiffure en partenariat avec le Secours Populaire
3 journées de formation de sensibilisation de l'équipe sur l'éducation et la promotion de la santé au profit du public



ENFANCE - JEUNESSE

Objectifs

Définir un cadre politique de développement des territoires, renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire, Convention territoriale globale (CTG) signée en 2022.

Coordination des moyens sur la mise en œuvre d'actions à destination de l'enfance et de la jeunesse en lien avec les 4 communes et les partenaires (scolaires, socio-culturels, sportifs, artistiques), au travers de la Convention Territoriale Globale (CTG, dispositif avec la CAF).

Renforcer l'offre de loisirs organisée par les structures d'accueil de loisirs MJC/RASL pendant les vacances scolaires.

Renforcer les partenariats avec les structures associatives (culture, sport, environnement).

Accompagner des initiatives de jeunes, en favorisant les valeurs de citoyenneté et de laïcité.

Développer des animations de proximité dans les quartiers, les hameaux et villages.

Soutien financier pour les actions menées par la Mission Locale Jeune, portée par l'association Faucigny Mont-Blanc Développement

Réalisations

- Animation, coordination des activités réalisées dans le cadre de la Convention Territoriale Globale : camps, stages, sorties. Deux séjours pour les 11-17 ans.
- Animations de proximité durant l'été, sept mercredis dont un à Servoz et un à Vallorcine.
- Dans le cadre des temps spécifiques éducation aux médias et à l'information, à destination du club Ado, une animation sur un cycle de cinq jours en collaboration avec Globule Radio, sur la thématique « Dali ou Picasso ? »
- Réflexion sur l'élaboration d'une plaquette d'information concernant l'offre des services de la petite-enfance dans la vallée.
- Permanence une fois / semaine, dans les bureaux de France service, assurée par un conseiller emploi de la mission locale, accompagnement de 130 jeunes 16-25 ans dans les domaines de l'insertion sociale et professionnelle.

EAU POTABLE ASSAINISSEMENT

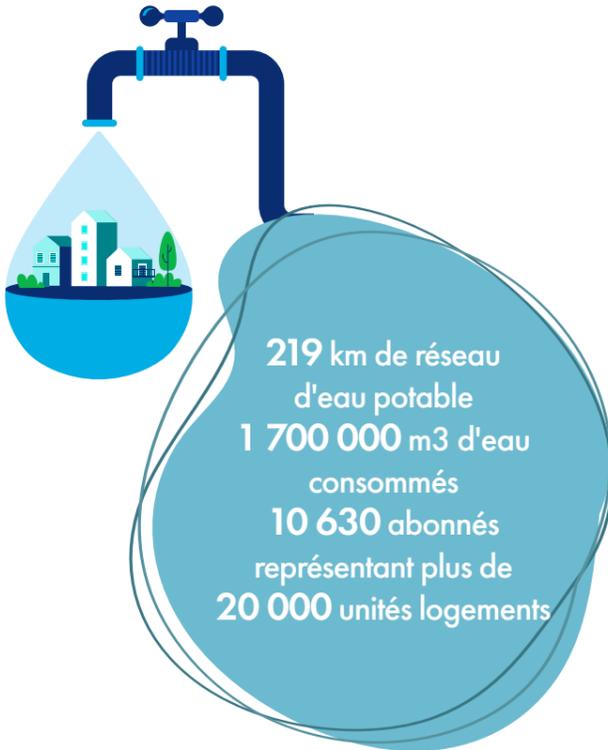
EAU POTABLE

Objectifs

- Garantir une eau de qualité.
- Améliorer la qualité du patrimoine (Captages, réseaux, réservoirs ...).
- Améliorer le rendement des réseaux afin de limiter les pertes en eau.
- Uniformiser les tarifs de l'eau sur l'ensemble du territoire.

Réalisations 2023

- Travaux de réhabilitation de conduites d'eau, reprise de captage d'eau, reprise de la conduite d'adduction du THOVEX, mise en place d'un surpresseur sur le secteur des Biolles afin d'améliorer la qualité de l'eau.
- Lancement de l'étude diagnostique d'eau potable. Soit 1, 3 M€ HT.
- Le coût d'exploitation des réseaux d'eau potable de la Vallée est de 1,8 M€ HT et est assuré par SUEZ.



ASSAINISSEMENT

Objectifs

- Réduction des eaux claires parasites (eau de pluie, drainage...) entrant dans les usines d'épuration qui perturbent le fonctionnement.
- Contrôle des déversements des eaux usées dans les réseaux.

Réalisations 2023

- Réhabilitation des réseaux du parking Corzolet et Grands Montets .
- Création d'un réseau eaux usées au niveau de la route de Vaudagne sur 250 ml.
- Reprise des bac de traitement des eaux usées de la STEP des Trabets.

Le coût de gestion des usines et des réseaux de collecte de la Vallée est confié à SUEZ pour un montant de 2.5 M€ HT.

Projets

- Renouvellement des réseaux d'eaux usées.
- Méthanisation des boues de la STEP des Trabets.
- Renouvellement de la Station d'épuration à Barberine.



RÉDUIRE ET VALORISER LES DÉCHETS

Politique communautaire Déchets

La Régie intercommunale Chamonix Propreté a pour compétences l'organisation de la collecte des déchets ménagers : recyclables, ordures ménagères et verre sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes ; le principe est l'apport volontaire en points de regroupement.

Elle a également en charge la gestion du tri des autres déchets dans les déchèteries du Closy (Chamonix) et de Bocher (Les Houches). Les apports sont gratuits pour les particuliers jusqu'à 10 m³ par an. Les apports des professionnels sont réceptionnés à Bocher, réglementés et soumis à redevance avec inscription obligatoire à la Régie. Seuls les particuliers ont accès aux dépôts d'inertes. Ils sont limités à 10 m³ par an.

La Communauté de communes initie une révision anticipée du Plan de réduction des déchets, qui permettra une définition et un suivi annuel des objectifs de réduction à l'horizon 2031.

Ces démarches s'inscrivent dans une politique fortement engagée dans la transition écologique et l'économie circulaire.

Réduisons nos déchets

Réparons

Réutilisons ce qui peut l'être

Recyclons le reste !



Réalisations 2023

Création de nouveaux points de tri

- Chamonix : Rue du Lyret
- Les Houches : Parking des Chavants, avenue des Alpages, atelier technique

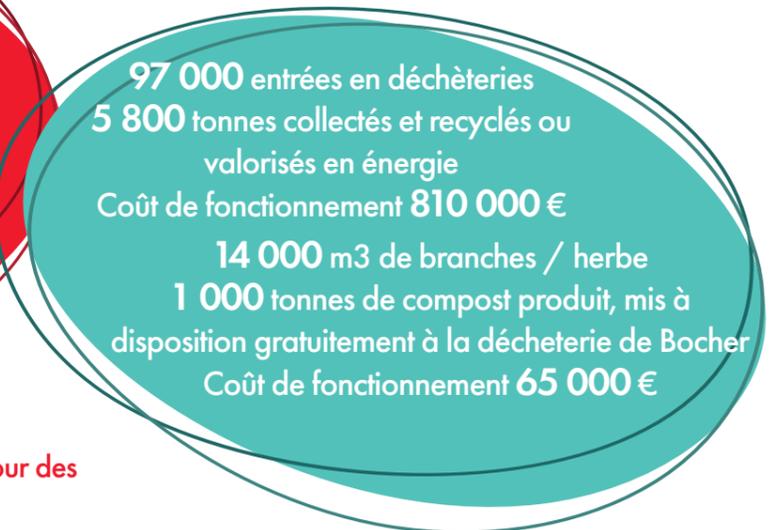
Déploiement des composteurs de quartier de Vallorcine à servoz

Pour mener à bien cette action la Régie a embauché un Maître Composteur.



La ressourcerie de la déchetterie de Bocher

Ouverte de 14h00 à 17h00 du mardi au samedi, elle accueille des objets en bon état afin de leur offrir une seconde vie. Les échanges sont gratuits.



81 tonnes de dépôts sauvages autour des conteneurs collectés



Ressourcerie

130 tonnes de déchets évités en 2023, 440 tonnes depuis l'ouverture en 2018
Coût de fonctionnement 61 000 €

SOUTENIR UNE ÉCONOMIE RESPONSABLE

SOUTENIR UNE ÉCONOMIE RESPONSABLE

Objectifs de la politique économique

- Soutenir l'économie locale artisanale au sein de la Vallée et leur offrir les conditions nécessaires à leur maintien et développement
- Accompagner la diversification économique du territoire, l'écosystème de l'innovation et de la création d'entreprises
- Pérenniser et garantir une offre diversifiée du commerce de proximité
- Développer de nouvelles formes d'accueil pour les activités économiques (tiers-lieu), coworking, ... et concourir au parcours résidentiel des entreprises

Aménagement / développement économique

Aménagement de zones d'activité économique

- **ZAE de la Vigie (Chamonix)** : zone dédiée aux activités artisanales, cession de 5 lots à 5 entreprises locales



- **ZAE des Iles (Argentière)** : enquête à destination des artisans locaux pour recenser leurs besoins en foncier et immobilier, approbation de la Révision Allégée n°2 du PLU permettant la réalisation du projet, démolition du hangar des tennis des Iles, études de maîtrise d'œuvre engagées

Développer de nouvelles formes d'accueil pour les activités économiques (tiers-lieu)

- **Sur la commune de Servoz, sur la friche de la Fondation des Apprentis d'Auteuil de 6 600 m²** : projet d'aménagement d'un tiers-lieu pour : accompagner les transitions et la diversification économique, proposer une offre d'hébergement répondant notamment aux difficultés de logement des salariés arrivant sur le territoire ainsi qu'un lieu pour les acteurs de la filière outdoor, dans une logique de « living lab » (espace de coworking, bureaux, ateliers, salles de réunion)
- Décembre 2022 : Acquisition du tènement et des bâtiments auprès de la Fondation des Apprentis d'Auteuil d'une surface de 6 600 m² pour un montant de 2 100 000 € financé en partie grâce à l'obtention du Fonds friche de l'État (1 169 000 €) et de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (200 000 €)
- 2023/2024 : Accompagnement par un groupement d'études

pour la réalisation d'une étude visant à définir la programmation architecturale et la modélisation économique du tiers-lieu, ainsi que les montages juridiques possibles pour construire et exploiter le futur équipement

- Rencontre et mobilisation des acteurs locaux

Soutien économique

- **Aide au commerce de proximité (Ecoprox)** : modification du dispositif d'aide mis en place en 2018 pour accompagner les entreprises du commerce, de l'artisanat et des services possédant des points de vente. Le taux de subvention a été augmenté (de 20 à 30% en fonction du projet tout en étant plafonné à 15 000€) ; un complément d'aide est possible par la Région. Entre 2018 et 2023 : 79 000 € ont été attribués à destination de 13 projets de la vallée.
- **Mise en œuvre du Fonds Air Entreprises (FAE)** : instauration de ce fonds dans le cadre du Plan de Protection de l'Atmosphère de la Vallée de l'Arve et financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de la Haute-Savoie et la CCVCMB. L'objectif est la diminution des émissions de polluants atmosphériques des professionnels (artisans du bois, aux entreprises du BTP, aux gravières et carrières, au secteur de l'hôtellerie-restauration...) par l'octroi d'aides en contrepartie d'investissements vertueux permettant de réduire l'émission directe ou indirecte de particules.

Partenariats

- **Mise en œuvre de l'opération " L'artisanat fait son Cinéma "** : partenariat entre la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat et la CCVCMB pour faire découvrir aux élèves de 3^e des deux collèges de Chamonix les métiers de l'artisanat lors d'une table ronde avec des artisans, apprentis et centres de formation.
- **Soutien à la plateforme Initiative Faucigny Mont-Blanc (IFMB)** : convention de partenariat entre la CCVCMB et l'association Initiative Faucigny Mont-Blanc qui accompagne les créateurs et repreneurs d'entreprises par l'attribution de prêts d'honneur à taux 0% dans le cadre d'une démarche partenariale avec 5 Communautés de communes. En 2023 : 14 porteurs de projet de la vallée ont bénéficié d'un accompagnement financier, 5 projets ont été validés par le comité d'agrément pour l'attribution de plus de 50 000 € de prêt d'honneur.
- **Soutien à l'association Outdoor Sport Valley** : adhésion de la CCVCMB à l'association qui vise à développer et amplifier la dynamique des acteurs de l'industrie des sports outdoor, à travers un réseau engagé pour le développement économique de la filière, ainsi que la promotion des pratiques sportives et la préservation des espaces naturels. Un évènement « OSV Explore la Performance Durable » a eu lieu le 20 décembre 2023 au Majestic, réunissant les acteurs de la filière Outdoor autour de conférences et d'ateliers.

DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DE LA VALLÉE

Objectifs de la politique touristique

Contribuer à la feuille de route « Tourisme » validée en janvier 2022 dans le cadre de la convention d'objectifs qui lie la CCVCMB et l'Office de Tourisme Intercommunal et qui définit la stratégie globale de la « Vallée de Chamonix Mont-Blanc ».

Soutenir l'économie touristique du territoire de la Communauté de Communes, en concertation avec le tissu professionnel et associatif tout en travaillant à la diversification de cette économie touristique.

Feuille de route « Tourisme » 2022-2024

Autour des cinq axes définis selon une méthode participative avec les professionnels et les élus intervenue en mai 2021, quatre enjeux sont visés : la prise en compte de la crise sanitaire, sociale et économique liée au COVID, l'impact du réchauffement climatique, la fréquentation touristique et la gestion durable du territoire

- **Axe 1** : Adapter l'offre touristique pour répondre aux nouvelles attentes clients et au nouvel équilibre économique
- **Axe 2** : Enrichir le parcours client, améliorer l'expérience client
- **Axe 3** : Réduire l'impact écologique du tourisme dans la Vallée
- **Axe 4** : Optimiser notre modèle économique touristique à l'année
- **Axe 5** : Garantir une communication touristique adaptée aux enjeux de développement durable

Réalisations

Novembre 2022 : Renouveau de la labellisation "Flocos Vert", démarche dans laquelle est engagée la Vallée de Chamonix Mont-Blanc depuis 2013 avec l'obtention de 2 flocos. Les destinations labellisées "Flocos Vert" sont des territoires engagés dans une politique de développement durable.

Espace Valléen 2 : Grâce au soutien financier de la Région, de l'État et l'Europe, achèvement des actions inscrites à la programmation 2017-2023 avec :

- L'inauguration de 10 belvédères permettant de donner aux visiteurs des clés de lecture et de compréhension des espaces qu'ils traversent à l'aide de cartes, tables d'orientation et panneaux d'information.
- La réalisation de 5 sentiers thématiques mettant en valeur le patrimoine naturel et la sensibilisation des publics à ses richesses et à l'impact du réchauffement climatique.
- La labellisation Pays d'Art et d'Histoire sur le territoire de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc et du Pays du Mont Blanc délivrée par le Ministère de la Culture en septembre 2023, témoin de leur engagement dans une politique de sensibilisation des habitants, des visiteurs et du jeune public à la qualité du patrimoine, de l'architecture et du cadre de vie.

Renouveau de l'engagement de la Communauté de Communes dans le dispositif Espace Valléen qui vise à accompagner les territoires dans une stratégie de diversification et de transition touristiques basée sur la valorisation des patrimoines naturels et culturels ; déclinée à partir de la feuille de route « Tourisme » du territoire, les actions inscrites portent sur :

- Construire une offre autour de l'eau et des points de fraîcheur
- Organiser l'offre (produits et services) VTT / VAE
- Renforcer le tourisme de la connaissance avec le projet d'aménagement du ChamLab qui vise à la valorisation du tourisme scientifique par la création d'un camp de base de la science à Chamonix, et la mise en valeur du patrimoine culturel au travers de la mise en œuvre de la labellisation Pays d'Art et d'Histoire

Montagne en Partage : face aux évolutions de fréquentation des espaces naturels et dans un contexte d'augmentation des épisodes de chaleur, les acteurs du territoire se mobilisent pour instaurer une gestion plus durable des flux de visiteurs à travers le suivi des déplacements, le renforcement de la sensibilisation et la coordination d'une série d'actions visant à mieux canaliser et répartir les flux. Dans ce contexte, l'ensemble des acteurs du tourisme ont été mobilisés afin de participer, contribuer et être sensibilisés à l'ensemble des mesures et dispositifs déployés : formation de sensibilisation des saisonniers de l'office de tourisme, de la police, de la gendarmerie, de la compagnie des guides, la Chamoniarde, le CAF, mise à disposition d'affiches et flyers...

82 370 lits touristiques en 2023
(dont 24,5% de lits professionnels et 75,5% de lits diffus)
Plus de 8,4M de nuitées dans la Vallée de Chamonix Mont-Blanc en 2023, dont 4,4M en été (juin à septembre) et 4M en hiver (décembre à avril)





UNE POLITIQUE CULTURELLE ACTIVE

Objectifs

- Gestion d'une quinzaine d'équipements culturels, coordination et optimisation des moyens.
- Synergie des actions menées par les communes en matière de programmation culturelle.
- Développement d'une offre culturelle complémentaire variée et proposant des tarifs adaptés.

Réalisations 2023

École de musique et de danse

- Création d'un Orchestre au groupe scolaire Jacques Balmat de Chamonix.
- Nouvel équipement informatique dans le cadre du Plan de transition numérique du Conseil départemental de la Haute-Savoie.
- Animation de l'ensemble de la vallée de Servoz à Vallorcine, rencontres avec les artistes de la saison culturelle de Chamonix et de nombreux partenariats avec la médiathèque, le club des Sports, l'EHPAD, les crèches ...



585 élèves dont 190 en danse
58 manifestations dans
20 lieux différents

2286 abonnés dont 1219 jeunes
Un fonds de près de 80 000 documents tous supports (livres, revues, DVD, CD, livres audio, jeux de société et jeux vidéo)
Plus de 100.000 prêts annuels
3700 nouveautés tous supports

Réseau des Médiathèques

- Un réseau de 4 médiathèques tout public (Vallorcine, Chamonix, Les Houches et Servoz), 1 médiathèque jeunesse (Les Pèlerins) et un point-lecture tout public (Argentière).
- Fonds multisupports : livres, magazines, DVD, CD, livres audio, jeux de société et vidéo, ressources numériques.
- Abonnement unique, navette hebdomadaire, réservation de documents, Wifi gratuit.
- Animations jeunesse et adulte toute l'année : lectures, ateliers créatifs et ludiques, spectacles, rencontres d'auteur.e.s, expositions.
- Deux grands RDV annuels : le Festival jeunesse au mois de mars (ateliers et rencontres d'auteur.e.s, dédicaces) et le Festival 4810 jeux (tout public) au mois d'octobre.

3 200 visiteurs à la 4^e édition
du Festival jeunesse
2 500 visiteurs à la 2^e édition
du Festival 4810 jeux



Action culturelle

- **Festival Les Petits Asticots** : La 22^e édition du festival s'est tenue du 21 au 27 octobre 2023. Six compagnies professionnelles ont assuré 10 dates de représentations mêlant théâtre, musique classique, cirque et concert. Dès le 16 octobre, une programmation était réservée aux scolaires. Le festival a rassemblé près de 1 400 spectateurs sur la vallée de Chamonix. Petits et grands ont été conquis par la diversité et la qualité des spectacles. La CCVCMB a subventionné le festival des Petits Asticots à hauteur de 45 000 €.



- **Soutien aux associations** : la Communauté de Communes poursuit son action de soutien et d'accompagnement à la vie associative culturelle et aux nombreux projets portés par les acteurs associatifs : Cosmojazz Festival, Festival du Baroque du Pays du Mont-Blanc, la Nuit des Ours, le nouveau Chamonix Photo Festival, Globule Radio, Tanc' il y aura des poètes, CinéBus Le Grand soir. Au total, ce sont 159 000 € de subvention qui ont été attribués par la CCVCMB en 2023 au profit des associations.

Réseau des Musées

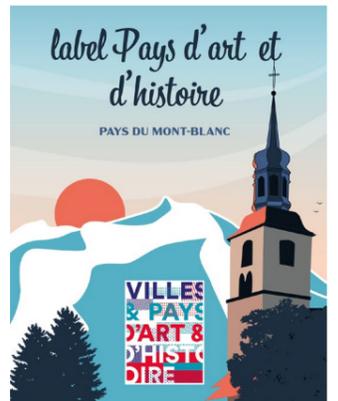
- Intégration de la Maison de Barberine dans la CCVCMB et conventionnement avec l'association.
- Début des travaux de rénovation du Musée Alpin, qui deviendra le Musée du Mont-Blanc.
- Lancement du projet Européen DAHU permettant de financer des études sur l'archéologie, le patrimoine bâti du territoire et les collections du Musée Alpin, ainsi que les travaux de rénovation et une exposition.
- Partenariats avec le service des archives, le réseau des médiathèques, l'Ephad, l'association Artocène, le projet de Pays d'Art et d'Histoire...



- **Événements** : Nuit des Musées, Journées Européennes du Patrimoine, expositions : « Ouvrages d'art aux Houches, 1860-2023 » ; « Trésor minéral : la collection Raymond Thibault » ; « L'euphorie des montagnes, André Contamine et l'alpinisme des années 1950-1960 » ; « Chamonix 1924, l'invention des Jeux Olympiques d'hiver ».

Pays d'Art et d'Histoire

En 2023, le territoire a franchi une étape importante en matière de valorisation du patrimoine en obtenant le label « Pays d'art et d'histoire ». Ce succès est le fruit d'un long travail conjoint mené avec la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc. La candidature a été présentée le 22 juin 2023 à la Commission régionale du Patrimoine et de l'Architecture à Lyon. Suite à celle-ci, le label a été officiellement attribué le 6 septembre 2023. Cette reconnaissance permettra de mener à bien des projets ambitieux visant à valoriser, protéger et animer le patrimoine des 14 communes du Pays d'art et d'histoire du Mont-Blanc. Le label ouvrira la voie à de nombreuses actions identifiées dans la candidature, parmi elles, des animations et des événements centrés sur le patrimoine local, ainsi que la création d'une charte patrimoniale, architecturale et paysagère.



5 musées en réseau :
Musée Alpin, Musée des cristaux,
Maison de la mémoire et du patrimoine,
Musée montagnard, Maison de Barberine
45 883 visiteurs
Actions culturelles : 150 Rdv par an
16 donateurs ont enrichi les collections du
Musée Alpin pour un total de 258 items
20 restaurations de tableaux

RAYONNER PAR LE SPORT

Objectifs

L'objectif est de proposer une palette d'activités sportives en lien avec le territoire dans des conditions d'accessibilité, de confort et de modernité optimale en s'adressant à tous les publics jusqu'au plus haut niveau toute l'année.

Pour atteindre cet objectif deux leviers :

- Aménager le territoire avec des équipements sportifs
- Animer le territoire en accompagnant toutes les initiatives

AMÉNAGER LE TERRITOIRE

- Remettre aux normes, rénover, améliorer le confort et l'expérience des usagers au travers de nos équipements
- Créer de nouveaux équipements et répondre à une attente en constante évolution

Patinoire

- Lancement du projet de pôle d'excellence des sports de montagne (PESM)
- Achat de 2 surfaceuses électriques
- Mise en place d'un système son et lumière modernisé
- Numérotation des gradins, système de sécurité et d'évacuation révisité
- Éclairage de la piste englacée par LED avec différentes intensités suivant l'utilisation

Piscine

- Rénovation du bassin de 50m : Lancement de la phase 2 rénovation des bassins extérieurs
- Modification du hall d'accueil + caisses (en cours).
- Récupération des calories de l'eau extraite pour renouvellement obligatoire
- Mise en place de 4 variateurs pompes circulation bassins



Gymnase et salles annexes

- Rénovation des machines de la salle de musculation
- Mise en place d'un système de sécurité incendie modernisé
- Rénovation des vestiaires (accès PMR) (en cours)
- Éclairage de toutes les salles en LED ainsi que toutes les circulations

Tennis

- Remise en état des courts extérieurs
- Éclairage LED des courts synthétiques extérieurs
- Coloration + remise en état des courts intérieurs
- Projet d'installation de padel-tennis intérieurs et extérieurs à Chamonix
- Rénovation des terrains de tennis de Servoz et des Houches

Terrain de foot

- Rénovation du terrain synthétique des Pèlerins
- Réflexion sur une rénovation terre battue les Houches – Servoz

Autres équipements

- Extension du skate Park de Chamonix
- Pump Track Les Houches (en cours)
- Création d'une zone d'atterrissage permanente de parapente
- Aménagement d'une zone arrivée de canyoning

Stade de slalom, ski alpin, snowboard

- Cabane départ/arrivée Col de Voza
- Extension du stade de slalom du Tour
- Aménagement du stade de la Vormaine
- Lancement d'une étude d'enneigement du Col de Voza

Ski nordique

- Achat de dameuse et 4X4 (en cours)
- Achat d'enneigeur mobile
- Foyer de ski de fond de Vallorcine (en cours)
- Aménagement d'un espace débutants + zone parapente + luge à Chamonix

Tremplins

- Réflexion sur la modification du synthétique des pistes de réception

Sentiers

- Lancement d'un nouveau schéma directeur des sentiers
- Création de la passerelle de la Griaz (en cours)
- Mise en place d'un parcours Ebike transfrontalier
- Aménagement du chemin des diligences sur l'ensemble de la vallée

27 lieux de pratique sportive répartis dans la vallée
40 km de pistes de ski de fond
520 km de sentiers entretenus et balisés

RAYONNER PAR LE SPORT

ANIMER LE TERRITOIRE

- En organisant l'accueil dans nos équipements et en créant des éléments d'animation renforcés
- En co-organisant ou en accompagnant les associations sportives locales et les socio-professionnels du sport, créateurs d'animations sportives sur le territoire.

Patinoire

- Gestion du bar-restaurant confiée aux Pionniers
- Création de galas de patinage



- Rénovation de l'accueil au public des grands événements et matchs Magnus des Pionniers
- Ouverture de créneaux aux associations locales pour l'accueil des jeunes
- Soirée ouverte au public pendant les vacances scolaires

Piscine

- Coopération avec le club de natation sur la prise en charge des non-nageurs
- Mise en place d'un espace snack – bar – glacier pendant l'été

Gymnase et salles annexes

- Extension des créneaux d'ouverture de la salle de remise en forme
- Création d'événements grand public et de spectacles en salle Coubertin

Tennis

- Système de réservation des courts modernisé, confié à la section tennis du club des sports de Chamonix, en réflexion sur Les Houches et Servoz

Stades de slalom, ski alpin, snowboard

- Mise en place de conventions d'utilisation des stades
- Convention avec le stade des Planards

Une évolution des compétences de nos agents et de l'organisation interne facilitent l'animation de nos équipements :

- Promotion interne pour une dizaine d'agents
- Formation à la polyvalence technique interservices et inter-équipements

- Acquisition de compétences pour les techniciens, formation glacier, formation terres battues réalisée avec des spécialistes renommés
- Création d'un pôle caisses permanent
- Création de la formation BNSSA pour recruter des saisonniers
- Réorganisation du service accueil de nos équipements

La direction des sports travaille en collaboration permanente avec le club des sports à travers la création d'une convention pluriannuelle d'objectifs. Une convention d'objectifs est également en place avec l'ensemble des grosses associations de la vallée.

La conception de nouveaux équipements se fait en lien avec les utilisateurs : club de boules, section tennis, les Pionniers, club de foot, Mo skate club, section patinage, clubs de ski alpin, Gratte ciel parapente, sections saut à ski et ski de fond.

Par ailleurs, de nombreux soutiens sont apportés :

- Soutien financier aux associations de la vallée pour leur fonctionnement.
- Soutien et animation du réseau sportif de haut niveau et du Team Chamonix
- Soutien logistique, administratif et financier des grands événements sportifs de la vallée (UTMB, Marathon du Mont-Blanc, Coupe du monde de ski et d'escalade) mais aussi d'événements organisés par les différentes associations sportives
- Soutien logistique des séminaires et stages sportifs
- Achat de matériel logistique propre à la direction des sports pour le soutien logistique complémentaire



50 associations dont 30 sections du club des sports et 4 500 licenciés

CONNECTER LE TERRITOIRE

Objectifs

- Aménagement numérique du territoire par le déploiement et l'exploitation des infrastructures Très Haut Débit pour les particuliers et les professionnels
- Développement des usages et de nouveaux services numériques à destination des directions métiers et des usagers
- Sécurisation des réseaux et des systèmes d'information pour protéger les données exploitées par les services communaux et intercommunaux et les données des usagers



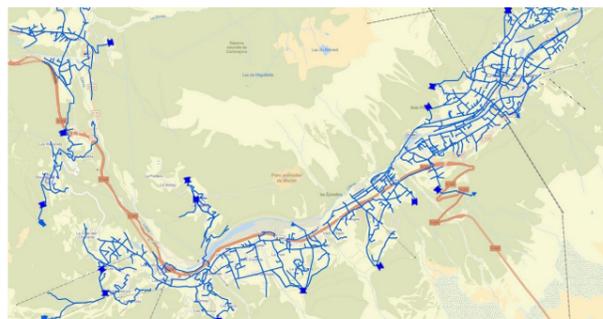
Réalisations 2023

Aménagement numérique du territoire

- Pilotage de la Délégation de Service Public « Vallée de Chamonix Mont-Blanc Connectée » avec le recrutement d'un chef de projet Très Haut Débit
- Poursuite du déploiement de la fibre optique grand public (FttH) avec 17 647 foyers raccordables fin 2023 et la venue des 4 grands opérateurs nationaux sur le réseau : Orange, SFR, Bouygues Télécom et Free
- Accompagnement du délégataire pour la migration de 53 professionnels de la Vallée vers de nouvelles offres spécifiques
- Raccordement de 3 nouveaux sites au réseau administratif (GFU) portant à 96 sites publics et 73 km de réseau THD dédié au réseau interconnecté du territoire de la CCVCMB
- Lancement des expérimentations sur le Territoire Connecté et Durable avec le déploiement d'un premier démonstrateur de réseau LoRaWan* pour la surveillance de la chaîne du froid de la restauration municipale de Chamonix (9 capteurs)

Développement des usages et services numériques

- Migration du Système d'Information Géographique (SIG) et mise en place d'applications métiers spécifiques pour la gestion de l'eau potable et l'assainissement ou la gestion des arrêtés de voirie pour les communes



- Intégration au réseau informatique et prise en compte de la gestion complète des outils numériques pour la commune de Servoz
- Mise en place ou refonte de nouveaux outils numériques à destination des directions métiers : Intégration des communes de Vallorcine et Servoz dans CIRIL Finances, passage à l'instruction budgétaire et comptable M57, gestion de stocks et véhicules pour les garages, gestion des stocks et interventions pour la direction du numérique, affichage légal numérique pour la commune des Houches, ...
- Fin des études d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la refonte du projet Viacham et analyse des solutions existantes sur le marché à l'échelle nationale en vue du choix le plus adapté au besoin
- Mise en œuvre de la nouvelle tarification de la carte Viacham avec l'ensemble des partenaires

Sécurisation des réseaux et des systèmes d'information

- Intégration du parcours Cybersécurité avec l'Agence Nationale des Systèmes d'Information (ANSSI) : 72 projets de sécurisation ou de renforcement en cybersécurité à mettre en œuvre sur 3 ans
- Sensibilisation massive des agents des 5 collectivités sur la cybersécurité avec plus de 270 participants sur 2023
- Lancement de campagnes de sensibilisation au hameçonnage (Phishing) interne accompagnées de modules de formation auprès de 450 utilisateurs de la messagerie

450 postes informatiques
15 sites - 58 serveurs
70 applications métiers
295 lignes fixes - 340 lignes mobiles
9 capteurs connectés LoRaWAN
550 comptes de messagerie
Viacham : 11 628 commandes de cartes en 2023 pour 54 873 cartes enregistrées

* Long-Range Wide-Area Network ou "Réseau étendu à longue portée", protocole de communication pour réseaux d'objets connectés (capteurs d'eau, de température, de qualité de l'air ...) avec une faible consommation énergétique

INFORMER COMMUNIQUER

Objectifs

- Informer le public sur les missions, projets et actions de la Communauté de Communes
- Communiquer sur les événements organisés ou soutenus par la Communauté de Communes

Réalisations

- Conception, élaboration, écriture, mise en page, impression et diffusion de tous les documents imprimés de la Communauté de Communes : flyers, affiches, plaquettes, dossiers, lettres d'information, panneaux de chantier, cartons d'invitation, cartes de visite, ...
- Pilotage global du site internet et création de contenus pour la rubrique « actualités » et plusieurs autres rubriques.

En 2023, a été lancé un projet de refonte du site internet : Mise en place et animation d'un comité de pilotage, rédaction d'un cahier des charges pour le choix d'un prestataire, travail avec le prestataire et l'ensemble des services communautaires. Le nouveau site internet verra le jour ces prochains mois.

- Création de contenus pour la page Facebook et le compte LinkedIn.

En 2023 ont été créées deux pages Facebook consacrées au centre sportif Richard Bozon et au domaine nordique, ainsi que cinq comptes Instagram consacrés à la patinoire, à la piscine, au domaine nordique, à la musculation-fitness et au tennis.

- Rédaction et diffusion des newsletters thématiques : « actus » et « événements »
- Gestion et création de contenus pour kiosques (print) et panneaux lumineux
- Couverture d'événements (notamment reportages photos)
- Gestion des relations presse (dossiers et communiqués) et des partenariats presse

12 000 followers de la page Facebook
2 400 abonnés au compte LinkedIn

Rapport d'activité 2023

Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc

Directeur de la publication : Éric FOURNIER

Réalisation : Juliette POTTIER

Crédits photos :

Couverture : OT_Chamonix-Mont-Blanc_MR

4^e de couverture : Yucca Films

Pages intérieures : Corentin Leray, Karine Payot, brey-photography.de, Alexandre Juillet, service communication de la commune de Chamonix, direction des affaires culturelles CCVCMB

Publication : Juillet 2024

Remerciements aux services de la CCVCMB pour leur contribution à la réalisation de ce document.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE CHAMONIX MONT-BLANC

38 Place de l'Église - Hôtel de Ville - B.P. 91 - 74400 CHAMONIX-MONT-BLANC

04 50 54 39 76

contact@ccvcmb.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE CHAMONIX MONT-BLANC

38 Place de l'Église - Hôtel de Ville - B.P. 91 - 74400 CHAMONIX-MONT-BLANC

Standard : 04 50 54 39 76 - contact@ccvcmb.fr

www.ccvcmb.fr

